

Procès verbal

Le vendredi 03 octobre 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 25 septembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Geneviève MARQUET.

Secrétaire de la séance : Elsa CORNARO DE CURTON

Présents : Geneviève MARQUET, Alexandre POUJOLS, Bertrand FRAYSSE, Elsa CORNARO DE CURTON, Nadine ARNAL, Sylvie AUDY, Michel CALMEJANE, Nathalie GOUJOU, Christophe PERROT, Eric PRUCHON

Représentés : Danielle BOUYSSOU représentée par Geneviève MARQUET

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la réunion du 26.06.2025

Point sur budget communal

Points sur commissions

Affaires diverses

Mme le Maire présente Mme JANY Laure, qui remplacera Mme BROUSSAL Maryse, secrétaire de mairie faisant valoir ses droits à la retraite au 1er février 2026; chaque membre du Conseil Municipal se présente également. Mme Jany effectue, depuis début octobre une permanence en mairie (3 heures par semaine) en doublon avec Mme Broussal .

Mme le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 26.06.2025. Ce dernier est approuvé par les membres du conseil.

Délibération du conseil :

Participation frais AEP- Fontalbat au Bousquet (N° DE_019_2025)

Monsieur Alexandre Poujols expose que lors des travaux d'interconnexion du réseau d'eau avec le Syndicat Mixte Limargue et Ségala, Mr Fontalbat Nicolas domicilié au Bousquet, avait émis la demande de modifier son installation d'alimentation en eau potable à savoir la possibilité de couper indépendamment la maison et le garage, avec rajout d'une attente pour un tuyau d'arrosage. Compte tenu du caractère non obligatoire de ces modifications il propose que Mr Fontalbat Nicolas prenne en charge les fournitures spécifiques à cette modification soit 222 € TTC, la collectivité prendra, quant à elle, les frais de fournitures et pose du coffret soit 234 € TTC .

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de recouvrer auprès de Mr Fontalbat Nicolas la somme de 222 € TTC correspondant aux travaux de modification de son installation d'alimentation en eau potable réalisée lors de l'interconnexion du réseau d'eau avec le Syndicat Mixte Limargue Ségala.

- Charge Mme le Maire à procéder à ce recouvrement.

Point sur le budget communal

Après distribution à chaque membre de l'assemblée de la situation budgétaire de l'exercice

2025 à ce jour, Mme le Maire explique chaque point de dépenses et de recettes.

Elle fait également le bilan financier du marché de pays du 02 août dernier.

Point sur les commissions

Commission Eau :

La collecte des relevés des compteurs d'eau vient de commencer.

La réception du chantier de l'interconnexion aura lieu vendredi 10 octobre à 10H30 au château d'eau. Le coût de la participation de la commune s'élève à 23 000 €, sur un coût total de 400 000 €.

Démontage des pompes à la station : Aucun retour concernant les annonces faites sur les sites de vente.

Un nettoyage du réservoir du château d'eau est nécessaire; à voir fin octobre.

Commission Voirie :

Mme le Maire fait lecture aux membres du conseil du courrier de refus de la DETR 2025 concernant les travaux de voirie. Les travaux sur le chemin des Crouzades sont achevés, il reste ceux de Laveissière et Le Fraysse. La commune s'étant engagée, doit-on finir les travaux malgré l'absence de DETR ? L'assemblée propose de les finir, mais d'essayer de faire réduire la facture à l'entrepreneur.

Les derniers panneaux dans le cadre de l'adressage ayant été posés ce jour, ainsi que la pose du panneau "Cédez le passage" à La Calvétie, l'adressage est désormais terminé, restent seulement les bandes blanches des Stop et Cédez le Passage à matérialiser.

Commission Bâtiments Communaux :

Le volet sera remis sur la maison communale avant la fin de l'année mais l'artisan a soulevé un problème avec une pierre du bâtiment : 2 solutions : mettre un volet plus grand qui revient dessus ou mettre un petit volet mais tailler la pierre concernée. La seconde solution est retenue.

Commission Environnement, Culture et Tourisme :

Mme Le Maire fait part à l'Assemblée des animations de l'Eté : Marché de pays avec séance de cinéma de plein air et l'Expo d'Art. Belle réussite pour ces 2 animations.

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention d'une subvention de la Région pour les travaux de réfection de la place de l'église et du dallage de l'église. A cet effet la Région a installé 2 panneaux aux entrées du village.

Affaires diverses :

Ecole :

Mme CORNARO DE CURTON Elsa rend compte de la réunion le 17 septembre avec les Sous-Préfets du Cantal et de l'Aveyron ainsi que l'inspectrice d'Académie de l'Aveyron concernant un éventuel regroupement des écoles du RET Saint-Constant Saint-Santin avec le regroupement scolaire Saint-Santin Aveyron/Saint-Parthem.

Suite au tour de table fait avec les élus de chaque commune concernée, seul celui de Saint-Constant a émis un avis négatif.

Une prochaine réunion technique est prévue pour préparer la rentrée 2026.

CCAS

Mme Le Maire informe le Conseil que samedi 4 octobre à 18H, aura lieu la remise des chèques Cadhoc pour les enfants de la commune de la naissance à 20 ans, soit au total 17 personnes.

Liste électorale :

Mme Le Maire informe l'Assemblée sur le point de la liste électorale :

3 radiations et 5 nouvelles inscriptions ont été effectuées.

A ce jour, le nombre de votants est de 89 électeurs.

Bulletin municipal :

Mme le Maire précise que les éléments pour la confection du bulletin municipal doivent être remis en mairie par les différents intervenants (présidents associations, élus délégués..) avant le 15 novembre pour l'envoi à l'imprimeur.

La séance est levée à 20H00

Geneviève MARQUET
Président de séance

Elsa CORNARO DE CURTON
Secrétaire de séance

